



MàJ le 19 janvier 2023

## VAPE

### Conseiller mes clients et développer mon activité

Public visé : Commerçants buralistes

Prérequis : Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Durée de la formation : 1 demi-journée, soit 4 heures

Modalités d'organisation : Formation en présentiel et démonstration

Tarif : 1 000 € HT / groupe

Nombre de stagiaires : Minimum 6 / Maximum 12

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Appliquer la réglementation** en vigueur sur les produits de vapotage
- Choisir le matériel et les consommables** avec les différents fournisseurs
- Organiser l'implantation** et la vente des produits dans leur commerce
- Conseiller les clients** et savoir leur présenter l'offre

Contenu de la formation :

Réglementation en vigueur sur la VAPE (20 mn)  
Affichage et communication  
Interdiction de vente au mineur  
Interdiction de faire goûter des liquides nicotïnés

Présentation de l'offre VAPE (1 h 20)  
Les 2 types d'inhalation (directe et indirecte)  
Comprendre le ratio PG/VG (les liquides)  
Les fournisseurs : grossistes et fabricants

Manipulation du matériel (1 h 10)  
Les cigarettes électroniques  
Les résistances  
Les liquides

Conseiller les clients (1 h 00)  
Présenter son offre Vape  
Comment répondre aux besoins des clients ?  
Service Après-Vente

Conclusion (10 mn)



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation est basée sur une alternance d'exposés, d'étude de cas pratiques, d'échanges et de manipulation du matériel.

Documentation pédagogique remis à l'apprenant comprenant notamment un tableau de correspondance, un glossaire et un guide SAV.

Moyens techniques

Salle de formation équipée, vidéoprojecteur et paperboard

Matériel de démonstration (cigarettes électroniques, e-liquides, etc.)

Moyens d'encadrement

La formation est animée par Johann BENARD, formateur pendant 4 ans chez Sunny Smoker pour les buralistes et chef de projet sur le congrès international de la Vape Icovape.

Depuis 2021, Johann BENARD est consultant expert Vape pour la Confédération des Buralistes, en charge notamment de l'animation des WebiVape et de la rédaction d'articles spécialisés dans Le Losange.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

Suivi de l'exécution

Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur par demi-journée

Appréciation des résultats

Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices pratiques)

Evaluation des acquis en fin de formation (Questionnaire d'évaluation)

Enquête de satisfaction des stagiaires

Attestation de suivi de stage

\* \*  
\*

**Pour toute info complémentaire  
et organiser cette formation VAPE**

**Contactez-nous :**



**FORMATION  
BURALISTES**



**Valérie Blin**

Assistante de Direction

01 53 21 81 15

[v.blin@formationburalistes.fr](mailto:v.blin@formationburalistes.fr)